

Paris, le 9 juin 2026

**Avis aux porteurs de parts du FCP**

**OSTRUM SRI CREDIT 6M**

**(Parts A : FR0014009DF8 / Parts I : FR0014009DC5 / Part N : FR00140171L7  
Part G : FR0014009DD3 / Part P1/C : FR001400TTF8 / Part R : FR0014009DB7)**

Nous informons les porteurs du FCP « OSTRUM SRI CREDIT 6M » de la modification suivante :

- **Suppression de la commission maximale de souscription non acquise au fonds pour la Part P1/C :**

La Société de Gestion, Natixis Investment Managers International, et le délégataire de gestion financière, Ostrum Asset Management, ont décidé de modifier le pourcentage de commission maximale de souscription non acquise à votre Fonds.

Ce pourcentage passe de 5% à « néant » pour la Part P1/C.

Cette modification entrera en vigueur le **15 juin 2026**.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

La documentation juridique (PRIIPS et prospectus intégrant l'annexe SFDR) peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**Natixis Investment Managers International**  
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS  
E-mail : [clientservicingAM@natixis.com](mailto:clientservicingAM@natixis.com)

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

